



CDD renouvelable

Par Deso

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car je suis dans une impasse professionnelle.

J'ai travaillé plus de 20 ans dans l'hôtellerie restauration. Puis après plus de 20 ans en horaires décalés et jours fériés et weekend travaillés, j'ai décidé de me reconvertir et j'ai eu la chance de trouver un CDD de 10 mois. En tant qu'assistante administrative. J'ai accepté ce poste même si il est à plus de 35 kms de chez moi et donc en Iron 1h15 de route le matin et pareil le soir car beaucoup de bouchons. J'ai toutefois décidé de prendre ce poste car il s'agissait d'un long contrat et c'était une bonne expérience pour moi.

Seulement voilà quelques mois c'était bien . Mais cela me coûte presque 200 euros d'essence par mois sans compter les frais de garde supplémentaires de mes enfants donc solution viable et acceptee pour quelques mois mais pas plus.

Ma question est j'ai bien que qu'ils me proposent de renouveler mon CDD pour un contrat de quelques mois en plus . Pour les raisons évoquées ci-dessus je n'ai pas du tout l'envie d'accepter .

Qu'est-ce que je risque en refusant ? Aurais-je tout de même la prime de fin de contrat et mon droit au chômage ? Car même si je ne compte pas rester au chômage je risque de ne pas retrouver de suite....

Merci de votre aide

Par janus2

Bonjour,

Si votre CDD ne comporte pas de clause de renouvellement automatique, vous pouvez refuser toute proposition de renouvellement sans perdre aucun droit (prime de précarité, chômage).